

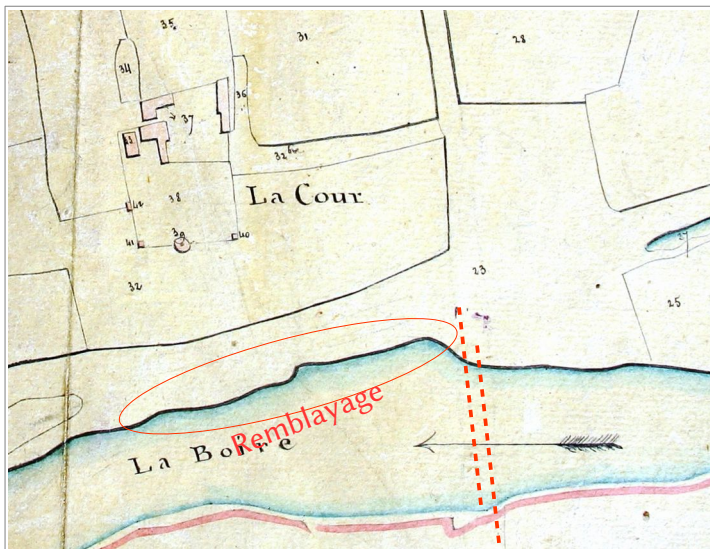


51- La maison noble de La Cour

La maison actuelle a été reconstruite sur les anciennes caves voûtées du manoir de la Cour, la demeure au Moyen Age du petit seigneur d'Anetz.

De la maison noble, il subsiste le porche d'entrée à l'est avec ses portes piétonne et cochère, et au sud, la « fuie », une petite tour arrondie qui abritait le colombier, privilège seigneurial. Pour découvrir ces vestiges, suivre le chemin piétonnier qui longe le mur d'enceinte de la propriété.

Sur le cadastre de 1812, l'ancien manoir de La Cour, la tourelle de la fuie et le chemin d'accès à l'est. Le pont sur la boire n'existait pas encore (1855). La bordure de la boire a été remblayée en 1985-90 pour recouvrir le gros dépotoir sauvage (et inondable) d'Anetz !



La Cour, demeure des seigneurs d'Anetz

A la fin du 14^e siècle, Colin Le Comte (malgré son nom !) était un petit seigneur, mais issu d'une vieille noblesse. Il était en effet le seigneur *prééminencier* de l'église paroissiale et à ce titre, il avait droit de banc et celui d'apposer ses « armes » ou armoiries au dedans et en dehors. Disposant de haute justice, il avait son *poteau* dans le bourg (piloris). Plus étonnant pour ce petit seigneur, il avait aussi droit *de provôté et de maille sur chaque bateau passant sur la rivière*, c'est-à-dire droit de péage.



Blason de Girard de Cheigné

Sa fille Isabeau se maria avec Girard de Cheigné, seigneur de Lessart (Machecoul, 44). La famille de Cheigné conserva la seigneurie d'Anetz jusqu'à la fin du 16^e siècle. Leurs armes étaient encore apposées dans l'église en 1674 quand le puissant comte de Vair, après avoir acquis les seigneuries voisines, obtint la prééminence de l'église.

Le seigneur d'Anetz avait « *droit de cavale* » dans la vallée sur les terres de son fief, c'est-à-dire qu'il pouvait y faire pâturer librement *une jument et son poulain laiteron en tous temps de l'année*. Il partageait aussi en commun avec trois autres seigneurs des droits de pêche dans la boire de Grée (Anetz) une semaine sur quatre, à *quarte l'une*.



La base de l'ancienne fuie en 1988